

GUIDE DE L'EXPOSANT



2^{ème} SALON
des **Communes**
et des **Intercommunalités**
des **Hautes-Pyrénées**

Maires • Adjointes • Conseillers • Présidents d'intercommunalités
Elus locaux • Décideurs publics • Agents des collectivités

TARBES EXPO
JEUDI 23 MAI 2024



AMF65
ASSOCIATION DES MAIRES ET PRÉSIDENTS
DE COMMUNAUTÉS DES HAUTES-PYRÉNÉES

Ce guide est édité afin de faciliter votre installation au salon et vos donner toutes les informations pratiques nécessaires à votre participation.

INFORMATIONS PRATIQUES AMENAGEMENTS DU STAND

VOS CONTACTS TECHNIQUES

Anaïs RAMBOZ
a.ramboz@ap-media.fr
☎ 07 66 46 29 64

Thomas VANHERSECKE
t.vanhersecke@ap-media.fr
☎ 07 68 54 40 84

L'équipe AP Média se tient bien sûr à votre disposition pendant le salon



SOMMAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES	3
HORAIRES D'INSTALLATION ET DEMONTAGE	3
LIVRAISON DE COLIS ET MATERIEL.....	3
ACCES EXPOSANTS	4
SERVICES SUR LE SALON	4
AMENAGEMENTS DU STAND	5
STAND CLE EN MAIN	5
STAND NU	5
COMMANDE MOBILIER SUPPLEMENTAIRE.....	5
COMMISSION DE SECURITE	6
GARDIENNAGE	6

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES D'INSTALLATION ET DEMONTAGE

Dates	Installation exposants	Accueil des exposants	Ouverture du salon au public	Démontage exposants
22 mai 2024	14h00 - 18h00*			
23 mai 2024		A partir de 8h00	8h30 – 17h30	A partir de 17h30

* Si vous faites appel à un standiste et que le délai est trop court, merci de nous en informer

LIVRAISON DE COLIS ET MATERIEL

- **Livraison uniquement le 22 mai de 8h00 à 19h00.**
- Chaque colis devra porter l'étiquette fournie ci-dessous dûment complétée.
- Si le matériel doit être récupéré, l'enlèvement par transporteur devra se faire le soir du démontage. Le parc des expositions ne dispose pas d'alvéoles de stockage

ETIQUETTE DE LIVRAISON

 <p>2^{ème} SALON des Communes et des Intercommunalités des Hautes-Pyrénées</p> <p>Maires • Adjointes • Conseillers • Présidents d'intercommunalités Elus locaux • Décideurs publics • Agents des collectivités</p>	<p>TARBES EXPO JEUDI 23 MAI 2024</p>  <p>AMF65 ASSOCIATION DES MAIRES ET PRÉSIDENTS DE COMMUNAUTÉS DES HAUTES-PYRÉNÉES</p>
<h3>Adresse de livraison</h3>	
Destinataire (Nom - Prénom) : A renseigner.	
Chez :	
TARBES EXPO PYRENEES CONGRES Boulevard du Président Kennedy, 65000 Tarbes	
<h3>Informations obligatoires</h3>	
Manifestation : SALON DES MAIRES DES HAUTES-PYRENEES - 23 mai 2024	
Espace, salle, stand où la livraison doit être effectuée : HALL 1 - VIGNEMALE	
Nom du stand : A renseigner.	
N° du stand : A renseigner.	
Responsable du stand : A renseigner.	
Tél (mobile de préférence) : A renseigner.	

AP Média ou le Parc des expositions ne peuvent être tenus responsables en cas de casse / vol. Aucune des deux structures ne se chargera des frais de réception, dédouanement ou autre (port payé).
Il faudra veiller à bien identifier et sécuriser votre matériel.

ACCES EXPOSANTS

TARBES EXPO PYRENEES CONGRES – Hall 1 - Vignemale Boulevard du Président Kennedy, 65000 Tarbes

L'accès des véhicules des exposants est autorisé à proximité du Hall 1 pendant les périodes d'installation et de démontage des stands. Il se fait par la Rue des Evadés de France. Quelques places de stationnement sont disponibles à cet endroit.

En revanche, il est strictement interdit de stationner sur l'accès à la voie pompier.



Vous munir de votre badge et le présenter à l'agent de sécurité au portail.

SERVICES SUR LE SALON

• RESTAURATION

Vous avez la possibilité de commander une prestation cocktail pour votre stand auprès de notre traiteur, qui sera à venir récupérer directement à l'espace restauration, le jeudi 23 mai avant 12h00. Plusieurs espaces cocktails seront à votre disposition pour le cocktail déjeunatoire offert par l'organisation et il sera possible de se restaurer (snacking + plats chauds) à l'espace restauration sur place auprès du traiteur officiel du salon :

L'éveil du goût – situé à Lourdes. Contact : Pascal MARTHE - 06 88 96 83 63 - pascalmarthe65@gmail.com

Deux foodtrucks seront également présents :

Aux Délices du Jardin – situé à Tarbes. Contact : Thibault DUJARDIN - 06 66 58 27 37

La Petite Vadrouille 65 - situé à Saint-Pé-de-Bigorre. Contact : Jean-Luc VALIERE – 06 03 99 84 72.

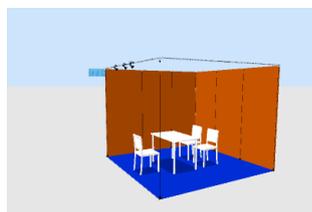
Il est aussi tout à fait possible de passer par votre propre traiteur pour le repas du midi. Il faudra seulement nous en informer pour lui donner l'accès au site.

AMENAGEMENTS DU STAND

STAND CLE EN MAIN

L'organisateur met à la disposition des exposants des cloisons de stand en bon état. Afin de maintenir la qualité de ce matériel, l'exposant ne doit pas utiliser d'autres accroches que des cimaises, des chainettes et crochets, de la patafix ou du scotch (non fournis par l'organisateur).

A chaque superficie de stand correspond un équipement



Exemple d'un stand de 9m²

Surfaces stand	Dotation(s)	Rampe(s) de spots
6m ² > 12m ²	1	1
18m ²	2	2
27m ²	3	3
36m ²	4	4

Composition de mon stand équipé :

- **Cloisons** de mitoyenneté, couleur blanc (hauteur 2,50m), **traverse de façade** en structure foncée,
- **Enseigne drapeau** double face 60*20cm,
- Accès pour **alimentation électrique**, prévoir des rallonges (non fournies par l'organisateur),
- **1 rampe de 3 spots** lumineux,
- **Moquette** sur les stands (enlèvement du polyane à votre charge le jour de votre installation),
- **1 dotation mobilier** comprenant : 1 table rectangulaire (1.10 x 0,70) + 3 chaises. **Si vous souhaitez installer votre propre mobilier, nous pouvons enlever la dotation fournie avec votre stand.**

STAND NU

Le stand nu est livré avec un accès électrique et moquette mais sans enseigne, sans cloisons, sans mobilier, sans spots lumineux (à votre charge). Tout aménagement de stand dépassant une hauteur de 2,50 mètres doit être soumis à l'approbation de l'organisateur du salon, nous faire parvenir un plan décorateur.

IMPORTANT : Aucun élément de décoration (cloison, mobilier, affiche, enseigne...) ne doit dépasser les limites du stand matérialisé au sol par la moquette ou les structures du stand. Il est strictement interdit de clouer, visser et coller sur les cloisons des stands et les aménagements du Parc des expositions, ainsi que de procéder à tous travaux touchant aux conduits de fumée, d'eau, d'air comprimé, aux circuits électriques et téléphoniques du bâtiment. Toute réparation consécutive à une dégradation constatée sera intégralement facturée au titulaire du stand.

COMMANDE MOBILIER SUPPLEMENTAIRE

Pour toute commande de mobilier supplémentaire, celle-ci passe directement par notre prestataire Lign'E.

RDV sur leur site : <https://lign-e.com/showroom/salon-maires-hautes-pyrenees-2024/>

Sélectionnez le mobilier que vous souhaitez dans votre panier, créez votre compte et validez votre commande.

Pour toute question n'hésitez pas à contacter directement Lign'E par e-mail à :
lignexpo@lignexpo.com ou par téléphone au 06 10 20 03 60.

COMMISSION DE SECURITE

Passage de la commission de sécurité, le **22 mai 2024**. Les aménagements doivent être terminés. Présence obligatoire du responsable de votre stand si vous exposez des produits dangereux. Le chargé de sécurité du salon examinera la conformité de votre stand.

Les exposants devront lui fournir les procès-verbaux de classement au feu des matériaux de décoration utilisés et de montage de stand si fait par un standiste.

GARDIENNAGE

L'organisateur se charge de la surveillance générale du salon dans les meilleures conditions mais il s'agit d'une obligation de moyens et non de résultat. La surveillance des aménagements des stands demeure sous la **responsabilité exclusive de l'exposant** (ne laisser aucun objet de valeur en dehors des heures d'ouverture, être particulièrement vigilant durant les périodes de montage et de démontage des stands).